

R.E.G.L.E.M.E.N.T du Challenge Blitz BNP PARIBAS / FFE

Ce règlement concerne toutes les compétitions du challenge Blitz-BNP PARIBAS-FFE

1. Challenge Blitz organisé par les clubs

- 8 classements mensuels de **septembre à avril** qualificatifs pour la finale du 11 au 12 juin 2016.
- Durant cette période, chaque club peut organiser **autant de tournois qu'il le souhaite**.
- Le club verse **1€ à la FFE** par joueur et par tournoi et collecte le montant qu'il souhaite auprès des participants.

Quelques nouveautés dans le règlement du challenge :

- 10 tournois au moins réunissant un total de 100 joueurs au moins sur toute la saison = remise des droits d'inscription de 50 %.
(Ex : si Monsieur X participe à 7 tournois dans la saison, il sera pris en compte 7 fois)
- 20 tournois et 200 joueurs remise totale.
- Si le club n'a pas de qualifié dans le classement et a organisé 10 tournoi dans la saison, alors un nouveau qualifié lui sera attribué.
- Les sommes dues à la FFE sont facturées aux clubs à l'issue du Challenge, soit en mai.
- Le club transmet à la FFE les résultats de ses tournois à M. ROUAH orscholz@club-internet.fr, aux dates de fin de collecte, en fin de mois.
- **Le club fixe la cadence blitz de son choix** moins de 10 minutes à la pendule (changer de cadence suivant les joueurs présents)
- **Licence B** obligatoire **POUR TOUS**.
- Déclaration du tournoi via « gérer son club » sur le site de la FFE
- Les appariements se font avec l'Elo Blitz
- Le joueur obtient un classement après 7 parties compatibles
- L'Elo Blitz est mis à jour tous les mois et publié sur le site FFE, rubrique [challenge Blitz BNP Paribas](#).

2. Le classement Course

Un classement général de tous les joueurs ayant participé aux différents Blitz du Challenge est publié tous les mois.

Pour tous les joueurs, il s'établit comme suit :

- selon le cumul des scores réalisés au cours des tournois disputés depuis le début de la saison, à savoir une victoire 1 point, une nulle 0.5 points, une défaite 0 points,
- est départagé, si besoin, par le nombre des parties jouées au cours des tournois depuis le début de la saison
- est départagé, si besoin, par la « progression » réalisée depuis le début de la saison, la « progression » étant la différence entre la moyenne des performances réalisées au cours de tous les tournois joués et la moyenne des classements « blitz » (ou équivalents) obtenus depuis le début de la saison.

3. Qualifiés pour la finale

a. Qualifiés issus des challenges régionaux chaque mois :

- 1 pour chacune des 9 régions BNP.
- Les 5 meilleurs jeunes (petit poussin à junior) et les 3 meilleures féminines de chaque région sont pré qualifiés pour la finale. Les qualifiés définitifs, par région, à la finale, à savoir les 5 meilleurs jeunes et les 3 meilleures féminines, sont choisis selon les critères suivants :
 - nombre de fois pré qualifiés,
 - la moyenne des performances.

b. Qualifiés issus du classement COURSE

- Les 10 (dix) premiers joueurs du classement COURSE sont qualifiés pour la finale nationale.
- De plus, par tranches Elo, sont qualifiés les 20 premiers de chaque tranche: en cas de qualifications multiples soit en tant que 1^{er} d'un région ou en catégorie jeune ou féminine, un qualifié supplémentaire est extrait du classement course dans la tranche Elo ou apparait le qualifié initial.
- Les tranches sont : 2000 > 2300 | 1700 > 1999 | 1400 > 1699 | 1100 > 1399 | moins de 1100.

c. Un qualifié d'office par ligue à l'open Senior+

Les conditions sont les suivantes :

- Si le joueur n'est pas qualifié à la finale ;
- Si le joueur a au moins participé à 5 tournois du challenge Blitz BNP Paribas dans la saison 2015/2016 ;
- S'il a 50 ans et plus.

4. Le classement des clubs

Un classement des clubs est établi chaque mois, en fonction du nombre de participants et du nombre de rondes jouées depuis le début du challenge.

Les 3 clubs arrivés en tête du classement à l'issue du Challenge, en avril 2016, reçoivent des bons d'achat FFE.

5. Finale du Challenge BNP Paribas

La FFE organise le challenge BNP Paribas de septembre à avril avec une finale du 11 au 12 juin 2016.

À l'issue de ces tournois, les joueurs se qualifient pour la finale (voir point 3. Qualifiés pour la finale)

Tout joueur doit pouvoir justifier de son âge et de son classement en présentant une licence ou une attestation pour pouvoir participer à cette finale.

Pour cette finale, les joueurs qualifiés auront le choix suivant leurs âges et leurs ELO de participer :

- **Challenge Blitz BNP Paribas** : réservé à tous les qualifiés ;
- **Challenge Blitz BNP Paribas Jeunes** : réservé aux joueurs de petits poussins à minimes inclus et dont le Elo Blitz est inférieur ou égal à 1600 ;
- **Trophée Blitz BNP Paribas senior + 50 ans** : réservé à tous les qualifiés et 1qualifié d'office par ligue (Voir qualifié pour la finale alinéa c).

Chaque finaliste devra indiquer son choix dans le formulaire d'inscription qui sera en ligne sur le site fédéral.

Le choix des finalistes sera validé et définitif après le 3 juin.

-
- Le vainqueur du tournoi toutes catégories sera nommé champion de France seniors Blitz BNP PARIBAS.
 - Le vainqueur du tournoi jeunes sera nommé champion de France Jeunes Blitz BNP PARIBAS.
 - Le vainqueur du tournoi seniors + sera nommé champion de France Senior + Blitz BNP PARIBAS.
-

➤ Quelques suggestions de tournois

- 6 joueurs présents à la séance → toutes rondes, 5 parties = 1h à 1h 15 de jeu maxi.
- 12 joueurs présents à la séance → Préférer plusieurs groupe de 4 joueurs du même niveau en match aller-retour 6 parties = 1h30.
- Utiliser toujours le Rutsch-Berger (table autour de laquelle tournent les joueurs) .
- Bien sûr, le système suisse est possible au-delà, mais plus coûteux en temps.

L'activité d'un club passe par des animations à chaque réunion,

Rien de plus simple, proposez entre autres le Challenge de blitz BNP Paribas !

Toutes les informations concernant le Challenge Blitz BNP PARIBAS sont disponibles sur le site FFE :

<http://www.echecs.asso.fr/Default.aspx?Cat=28>